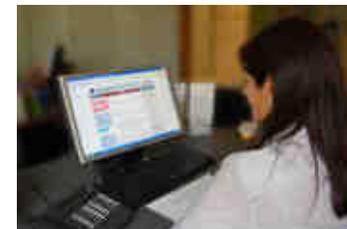


# La préparation de la collecte 2016

CNERP – 14 octobre 2015

Lionel Espinasse  
Insee – département de la démographie



# Promouvoir la réponse par internet

---

Rappel : 33 % de réponses par internet en 2015

Objectifs 2016 :

- réduire les disparités de comportement des communes et des agents recenseurs,
- la réponse par internet doit être proposée à tous les habitants sans *a priori*,
- en interne à l'Insee, affichage d'une cible
  - communes de – 10 000 hab. : 18 % de taux internet dans 90 % d'entre elles
  - communes de + 10 000 hab. : améliorer le taux de 2015 et atteindre au minimum 18 % dans toutes ces communes



# Promouvoir la réponse par internet

---

Méthodes mises en œuvre : changement des outils de communication :

la réponse par internet est présentée comme le moyen « normal » de réponse ; la réponse papier est un moyen « par défaut »

*Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 3,4 millions de personnes*

*Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.*

*Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !*



# Promouvoir la réponse par internet

---

## - adaptation des courriers aux maires

*Depuis 2015, les personnes recensées peuvent **répondre par internet**. L'an passé, un tiers des ménages concernés ont choisi ce mode de réponse qui améliore la qualité du service rendu aux habitants et permet de réaliser d'importantes économies de moyens. **La réponse par internet doit ainsi être proposée de manière systématique par les agents recenseurs**. Bien entendu, la réponse sur questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent utiliser l'internet.*

## - adaptation de tous les manuels et modules de formation

## - dispositif de suivi en temps réel du taux de réponse internet



# Le recensement des habitations mobiles et des personnes sans abri

---

Rappel :

- tous les ans dans les communes de – 10 000 hab.
  - une fois tous les 5 ans dans les communes de + 10 000 hab.
- en 2016

Une collecte particulière :

- repérage et contact parfois difficiles,
- un temps limité : 2 premiers jours de la collecte (21 et 22 janvier)
- déjà de nombreuses questions des communes :
  - sur les regroupements d'habitats précaires difficiles d'accès
  - sur les migrants

# Le recensement des habitations mobiles et des personnes sans abri

---

Rappel de la définition (pour apprécier la situation des migrants) :

Sont recensées les personnes vivant au moins un an en France (durée effective ou prévisible)

Moyens à mettre en œuvre pour faciliter la collecte :

## Se faire aider par les associations

- modèle de courrier pour le maire,
- document de présentation pour les salariés et bénévoles des associations

## Carte en 9 langues étrangères

Anglais, Roumain, Polonais, Croate, Russe, Espagnol, Portugais, Arabe, Turc.

Identification préalable des zones difficiles pour examiner les situations extrêmes au cas par cas



---

# Merci de votre attention !

## **Insee**

18 bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris Cedex 14

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  

Informations statistiques :  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr) / Contacter l'Insee  
09 72 72 4000  
(coût d'un appel local)  
du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

